

Prendre mieux en compte la faune sauvage dans la gestion forestière

(Cf. Volume I « Etat des lieux », chapitre 6.2.2)



DIAGNOSTIC

La Bretagne est une région peu boisée avec un taux de boisement d'environ 12 % (IFN). La superficie boisée y est toutefois en lente augmentation. La qualité écologique des forêts n'est globalement pas menacée, une grande partie d'entre elles étant gérées de manière extensive (pas d'apports d'engrais ou de produits phytosanitaires). Depuis les années 1990, on observe une meilleure prise en compte de la préservation de la biodiversité dans les politiques forestières. Ces milieux accueillent ainsi une faune riche et diversifiée.

Cependant, certains milieux annexes des habitats forestiers, particulièrement riches écologiquement (mares, tourbières, prairies, etc.), peuvent être dégradés, souvent par manque de sensibilisation du propriétaire forestier ou par acidification du sol.

Liens : voir aussi les orientations « 14 - Améliorer la gestion du grand gibier afin d'obtenir un équilibre entre les populations et les activités agricoles et sylvicoles » et « 22 - Favoriser la diffusion des connaissances pour la gestion des habitats ».

OBJECTIFS

- » Préserver et restaurer l'intégrité des grands massifs forestiers bretons.
- » Améliorer la connaissance de la biodiversité des habitats forestiers et des milieux associés.
- » Prendre mieux en compte la faune dans la gestion forestière.
- » Sensibiliser et former les propriétaires et les professionnels aux enjeux de la faune et de ses habitats.

PISTES D' ACTIONS

AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITÉ DES HABITATS FORESTIERS ET DES MILIEUX ASSOCIÉS

- » Suivre l'évolution qualitative et quantitative de ces milieux.

PRÉSERVER ET RESTAURER L'INTÉGRITÉ DES MASSIFS FORESTIERS BRETONS

- » Eviter de morceler les grandes entités forestières.

Exemples d'espèces présentes

Mammifères	<p>Ecureuil roux Martre Murin de Bechstein</p>
Oiseaux	<p>Pigeon colombin Autour des palombes Bécasse des bois</p>
Amphibiens	<p>Grenouille agile</p>
Mollusques	<p>Escargot de Quimper</p>
Insectes	<p>Lucane cerf-volant Grand capricorne Perce-oreille forestier Grillon des bois</p>



PRENDRE MIEUX EN COMPTE LA FAUNE DANS LA GESTION FORESTIÈRE

- ›› Préserver la diversité d'habitats au sein des forêts :
 - encourager le maintien d'arbres creux, de vieux arbres, de chablis, de souches et de chandelles ;
 - conserver les tourbières ;
 - soutenir le maintien, l'entretien et la création de mares.
- ›› Préserver et restaurer le réseau hydrographique.
- ›› Améliorer et restaurer le réseau de desserte.
- ›› Encourager la diversification des essences, des types de peuplements et des âges.
- ›› Inciter à la régénération naturelle et réaliser des éclaircies.
- ›› Favoriser l'étagement et la diversité des lisières.

SENSIBILISER ET FORMER LES PROPRIÉTAIRES ET LES PROFESSIONNELS AUX ENJEUX DE LA FAUNE ET DE SES HABITATS

- ›› Informer les sylviculteurs sur la faune sauvage présente dans leurs forêts et sur les moyens de la favoriser.
- ›› Améliorer la connaissance des différents rôles et usages de ces milieux.
- ›› Diffuser les résultats à l'ensemble des usagers.

ACTIONS DÉJÀ MISES EN OEUVRE

- ›› Plusieurs forêts sont, tout ou partie, situées dans un site Natura 2000 (Beffou, Cranou, Huelgoat, Quénécan, Lorge, Paimpont, Rennes, etc.).
- ›› Elaboration par le CRPF d'un guide de reconnaissance des habitats et des espèces d'intérêt patrimonial en milieux forestiers.
- ›› Formation à l'attention des forestiers par le Groupe mammalogique breton.
- ›› Repérage et protection des arbres les plus intéressants pour la faune par les agents de l'ONF.
- ›› Démarche de certification forestière (PEFC).
- ›› Elaboration en cours du Schéma régional de gestion sylvicole.
- ›› Un contrat nature sur les mares a été signé par l'ONF avec le Conseil régional de Bretagne.
- ›› L'arrêté préfectoral relatif aux conditions de financement des investissements forestiers exclut les aides aux boisements sur les milieux humides (tourbières, landes humides).

